

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Product

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** EU-0023656-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0023656-0004

## Table des matières

|                                                                                                                                                                     |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Informations administratives                                                                                                                                        | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit                                                                                                                                    | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation                                                                                                                                    | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides                                                                                                                             | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)                                                                                                                   | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit                                                                                                                            | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide                                                                               | 2 |
| 2.2. Type de formulation                                                                                                                                            | 2 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence                                                                                                                       | 2 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s)                                                                                                                                      | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation                                                                                                                               | 7 |
| 5.1. Consignes d'utilisation                                                                                                                                        | 7 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques                                                                                                                                 | 7 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 7 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage                                                                                             | 7 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage                                                            | 7 |
| 6. Autres informations                                                                                                                                              | 8 |

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

|            |
|------------|
| Schülke® 9 |
|------------|

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|                                                      |                     |                                                |
|------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------|
| <b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b> | Nom                 | Schuelke & Mayr GmbH                           |
|                                                      | Adresse             | Robert-Koch-Str. 2 22851 Norderstedt Allemagne |
| <b>Numéro de l'autorisation</b>                      | EU-0023656-0000 1-4 |                                                |
| <b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>  | EU-0023656-0004     |                                                |
| <b>Date de l'autorisation</b>                        | 27/12/2020          |                                                |
| <b>Date d'expiration de l'autorisation</b>           | 30/11/2030          |                                                |

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|                                             |                                                                                         |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Substance active</b>                     | 1355 - Propane-2-ol                                                                     |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Ineos Solvents Germany GmbH (anciennement Sasol)                                        |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Römerstraße 733 47443 Moers Allemagne                                                   |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Römerstraße 733 47443 Moers Allemagne                                                   |
|                                             | Shamrockstr. 88 44643 Herne Allemagne                                                   |
| <b>Substance active</b>                     | 1355 - Propane-2-ol                                                                     |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Shell Chemicals Europe B.V.                                                             |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Postbus 2334 3000 CH Rotterdam Pays-Bas                                                 |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam-Pernis Pays-Bas |

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun   | Nom IUPAC | Fonction         | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Propane-2-ol |           | Substance active | 67-63-0    | 200-661-7 | 63,1       |

### 2.2. Type de formulation

Tout autre liquide (AL), prêt à l'emploi, lingettes imprégnées de formulation désinfectante

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

## Conseils de prudence

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les vapeurs.

Éviter de respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser une mousse résistante aux alcools, du dioxyde de carbone ou un brouillard d'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - désinfection des surfaces - essuyage

##### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique: Bactéries y compris Mycobacterium tuberculosis  
Nom commun: -  
Stade de développement: -  
  
Nom scientifique: Levures  
Nom commun: -  
Stade de développement: -

**Domaine d'utilisation**

Intérieur  
  
Désinfection des surfaces propres non poreuses telles que de petites surfaces de travail dans les zones médicales et non médicales ainsi que les surfaces dans les salles blanches (classe A/B)

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Essuyage  
Description détaillée:  
Le produit sera essuyé directement sur la surface.

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: Lingettes prêtes à l'emploi  
Dilution (%): -  
Nombre et fréquence des applications:  
Désinfection dès que nécessaire selon la procédure opératoire permanente (POP).

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Industriel  
  
Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Pack souple : 1-200 lingettes  
Matériau d'emballage : LDPE/Alu/PET ; LDPE/PET ; BOPP+CPP  
  
Poche : 10-200 lingettes  
Matériau d'emballage : LDPE/PET  
  
Boîte distributrice/distributeur : 50-200 lingettes  
Matériau d'emballage : HDPE  
le matériau de fermeture peut être du PP ou du PE3385

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Bien essuyer la surface avec la lingette et laisser agir à température ambiante (20±2 °C) pendant au moins 5 minutes.

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux - essuyage

##### Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries y compris Mycobacterium tuberculosis  
Nom commun: -  
Stade de développement: -

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: -  
Stade de développement: -

Nom scientifique: Virus  
Nom commun: -  
Stade de développement: -

##### Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection de surfaces propres non poreuses dans les cuisines et l'industrie alimentaire, y compris les salles blanches (classe A/B)

##### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Essuyage  
Description détaillée:  
Le produit sera essuyé directement sur la surface.

Taux d'application: Lingettes prêtes à l'emploi

**Taux et fréquences d'application**

Dilution (%): -  
Nombre et fréquence des applications:  
Désinfection dès que nécessaire selon la procédure opératoire permanente (POP).

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Industriel  
Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Pack souple : 1-200 lingettes  
Matériau d'emballage : LDPE/Alu/PET ; LDPE/PET ; BOPP+CPP

Poche : 10-200 lingettes  
Matériau d'emballage : LDPE/PET

Boîte distributrice/distributeur : 50-200 lingettes  
Matériau d'emballage : HDPE  
le matériau de fermeture peut être du PP ou du PE3385

**4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Bien essuyer la surface avec la lingette et laisser agir à température ambiante ( $20\pm 2$  °C) pendant au moins 5 minutes.

**4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Voir les instructions générales d'utilisation.

**4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir les instructions générales d'utilisation.

**4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**



#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

Nettoyer soigneusement la surface avant utilisation.  
Si nécessaire, retirer l'excédent d'eau de la surface avant désinfection.  
Veiller à mouiller complètement les surfaces.  
Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

Le produit ne doit être appliqué que pour la désinfection de petites surfaces.  
Assurer une ventilation adéquate pour éviter la formation d'atmosphères explosives.  
Éviter le contact avec les yeux.  
Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.  
Tenir les enfants et les animaux domestiques à l'écart des pièces en cours de désinfection. Assurer une ventilation adéquate avant que les enfants et les animaux domestiques ne pénètrent dans les pièces traitées. Cela ne s'applique pas aux chambres d'hôpital.

#### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers soins :  
En cas d'accident : Appeler un centre antipoison ou un médecin.  
EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre anti-poison.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10min. En cas de persistance des signes d'irritations ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.  
EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 24 mois  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Stocker dans un endroit bien ventilé.  
Protéger du rayonnement solaire.  
Stocker le produit à température ambiante dans le contenant d'origine.

## 6. Autres informations

Le produit contient du propane-2-ol (n° CAS : 67-63-0), pour lequel une valeur de référence européenne de 129,28 mg/m<sup>3</sup> pour l'utilisateur professionnel a été convenue et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.